



Être ou ne pas être propriétaire, Pensez à demain et construisez votre avenir dès aujourd'hui !

Vivest vous propose de devenir **propriétaire** de votre logement !

Si vous êtes locataire **depuis plus de deux ans** et que vous envisagez de faire le grand pas vers la propriété, c'est le moment idéal pour réfléchir à ce projet de vie.

En tant que locataire vous bénéficiez d'un **prix de vente minoré de 20%** :

- Cette offre vous permet de faire un investissement à un prix inférieur au prix du marché et envisager le début d'un nouveau parcours résidentiel, bienvenue chez vous.
- Votre ascendant ou descendant peut aussi prétendre à l'achat de votre logement sous certaines conditions de ressources.

C'est le moyen de conserver votre logement dans le patrimoine familial et de le transmettre.

En tant qu'accédant auprès d'un bailleur social vous **sécurisez votre achat**. Pour tous les accédants, en cas d'accident de la vie, Vivest s'engage à racheter votre logement et vous **reloger** dans un logement qui répond à vos besoins et capacités.

Je suis votre **interlocuteur dédié** pour vous accompagner dans votre projet de devenir propriétaire ! Avoir un soutien personnalisé peut vraiment faire la différence. N'hésitez pas à poser toutes vos questions, que ce soit sur les démarches à suivre, le financement, votre parcours résidentiel, comment transmettre demain ce que vous décidez d'acquérir aujourd'hui ou même des conseils sur les travaux. Je suis là pour vous aider à chaque étape et vous rassurer dans ce parcours.



Pensez à demain : vous êtes certain de réaliser l'investissement de votre vie. L'objectif de la vente HLM est d'être votre première expérience de propriétaire et vous permet d'envisager une revente possible au bout de 5 ans, en lien avec le retour sur investissement et l'amortissement du capital emprunté.

Quelles sont vos préoccupations ou vos interrogations pour le moment ?

Comment puis-je vous aider davantage dans ce processus ?

Vivest 

Groupe ActionLogement

Devenir, Copropriétaire !



Devenir **propriétaire**, c'est un pas important vers la copropriété !

C'est aussi devenir **copropriétaire**, et cela vous permet de jouer un rôle actif dans la gestion de votre résidence.

En tant que copropriétaire, vous aurez l'opportunité de participer aux décisions concernant les travaux et l'entretien de l'immeuble, en collaboration avec **le syndic** et **les autres propriétaires**. Plus il y aura des copropriétaires dans votre immeuble plus la vie en collectivité et le respect des espaces communs seront améliorés



En rejoignant le **syndicat des copropriétaires**, vous aurez le droit d'exprimer votre opinion et de contribuer aux décisions qui affectent la vie commune.

La copropriété, qui se forme dès qu'il y a au moins deux propriétaires dans le même immeuble, est essentielle pour organiser et gérer la vie collective.

C'est une belle manière de s'impliquer dans sa résidence tout en profitant des avantages de la propriété.

Si vous avez des questions sur le processus ou sur ce que cela implique, n'hésitez pas à demander !

Vivest a créé pour vous **un guide de la copropriété** que vous trouverez ci-joint.





Le financement, De votre projet !

C'est formidable d'envisager **un projet** de vie à financer !

Nous sommes là pour vous accompagner à chaque étape de ce processus.

Grâce à une approche personnalisée, nous étudierons votre projet de financement en détail pour vous proposer des solutions adaptées à vos besoins et à votre capacité d'emprunt. Arrêtez de payer un loyer à fonds perdu !

Attention vous ne pouvez plus bénéficier de l'APL en tant que propriétaire. Voir également si votre propriétaire est un membre de votre famille (vente ascendant descendant).

En combinant différents types de prêts, comme :

- le prêt d'accession sociale (prêt PAS),
- le prêt à taux zéro (PTZ),
- et pour les salariés d'entreprises privées, le prêt employeur (Prêt 1%).

Nous mettons tout en œuvre afin de vous proposer un **financement sur mesure** qui vous surprendra.

Ne laissez pas l'apport initial ni les frais d'acte être un obstacle, il y a une solution. Nous avons des partenaires pour vous aider **CEGEE** et **QCF**.

Nous adapterons la garantie du prêt, ainsi que la durée et les mensualités, pour que l'accession à la propriété soit à votre portée.

Savez-vous que vous pouvez intégrer dans votre prêt immobilier des **travaux de rénovation énergétique** comme des travaux d'installation de cuisine équipée ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou de vos préoccupations, nous sommes là pour vous aider !



**Vous avez un besoin, une question, nous
avons la réponse pour vous satisfaire !**

Vivest 

Groupe ActionLogement